



## **Vous attendez un enfant...Inscrivez-vous aux ateliers maternité spécialement conçus pour vous !**

Pour mieux préparer l'arrivée de votre enfant, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Lot, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Département du Lot, organise des réunions d'information.

A cette occasion, vous rencontrerez des interlocuteurs privilégiés : conseillers de l'Assurance Maladie et de la CAF, sages-femmes de la protection maternelle et infantile (PMI). Vous pourrez aussi échanger avec d'autres femmes enceintes.

Les objectifs de ces ateliers sont de :

- vous faciliter les démarches administratives,
- vous informer sur le suivi de votre grossesse,
- vous faire bénéficier de conseils pour prendre soin de votre santé,
- et apporter des réponses simples et pratiques à vos questions.

Vous pouvez assister à ces rencontres seule ou accompagnée si vous le souhaitez.

Alors **n'hésitez pas, inscrivez-vous** à un atelier en :

- appelant au 3646
- adressant un courriel à [promotionsante@cpam-cahors.cnamts.fr](mailto:promotionsante@cpam-cahors.cnamts.fr).
- ou en renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous à la CPAM du Lot (*Service Prévention*)

### **Prochains ateliers collectifs de 17h30 à 19h30 :**

**Mardi 5 Juin 2018** – Centre Social et de Prévention – Place Vival – 46100 FIGEAC

**Jeudi 7 Juin 2018** – CPAM du Lot – 238, rue Hautesserre – 46015 CAHORS CEDEX 09

**Mardi 02 Octobre 2018** – Centre Social et de Prévention – Place Vival – 46100 FIGEAC

**Jeudi 04 Octobre 2018** – CPAM du Lot – 238, rue Hautesserre – 46015 CAHORS CEDEX 09

---

### **BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AU SERVICE PREVENTION CPAM DU LOT 238 RUE HAUTESSERRE 46015 CAHORS CEDEX 9**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

N° de sécurité sociale :    □   □□   □□   □□   □□□   □□□

N° de téléphone :        □□   □□   □□   □□   □□

Sera présente à l'atelier collectif maternité du : \_\_\_\_\_

Sera accompagnée :    OUI    NON

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Lot dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les inscriptions aux ateliers collectifs. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant au correspondant informatique et libertés de votre CPAM de rattachement : [cil@cpam-cahors.cnamts.fr](mailto:cil@cpam-cahors.cnamts.fr)